

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2021.  
Régulièrement convoqué le 14 décembre 2021

Le 21 décembre 2021 à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal s'est réuni au Palais des Congrès Charles Aznavour sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

**Présents (es) :** Mme Ghislaine SAVIN, M. Karim OUMEDDOUR, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR : Adjoints au Maire. M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Vanessa VIAU, M. Julien DECORTE, M. Laurent CHAUVEAU, M. Dorian PLUMEL, M. Nicolas DELOLY, Mme Demet YEDILI, M. François COUTOS-THEVENOT, M. Christophe ROISSAC, M. Karim BENSID-AHMED, Mme Cécile GILLET, M. Laurent MILAZZO, M. Laurent LANFRAY, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

**Pouvoirs :** Mme Marie-Christine MAGNANON (pouvoir M. Julien CORNILLET), M. Éric PHÉLIPPEAU (pouvoir M. Julien DECORTE), M. Chérif HEROUM (pouvoir M. Norbert GRAVES), Mme Sylvie VERCHÈRE (pouvoir Mme Emeline MEHUKAJ), Mme Pauline CABANE (pouvoir M. Jean-Michel GUALLAR), Mme Danièle JALAT (pouvoir M. Philippe LHOTTELLIER), Mme Catherine MATSAERT (pouvoir M. Jacques ROCCI), Mme Florence VINENT (pouvoir M. Cyril MANIN), Mme Sandrine MAGNETTE (pouvoir M. Nicolas DELOLY), M. Vincent PERROUX (pouvoir M. Karim OUMEDDOUR), M. Jérôme BEAUTHÉAC (pouvoir M. Dorian PLUMEL), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir Mme Fabienne MENOVAR), M. Jean-Frédéric FABERT (pouvoir M. François COUTOS-THEVENOT), Mme Aurore DESRAYAUD (pouvoir M. Laurent MILAZZO), Mme Françoise CAPMAL (pouvoir M. Laurent LANFRAY)

**Secrétaire de Séance :** Mme Emeline MEHUKAJ

## 6.00 - DON DE POTS DE MIEL À L'ASSOCIATION UNICEF

**Monsieur Nicolas DELOLY, Conseiller municipal, Rapporteur, expose à l'assemblée :**

La ville de Montélimar œuvre quotidiennement pour le bien-être des enfants et des jeunes. Ses actions lui ont d'ailleurs valu le titre de « Ville amie des enfants ». Afin d'apporter son aide aux plus jeunes à travers le monde, la collectivité souhaite également soutenir les projets menés par l'association UNICEF.

C'est pourquoi il est proposé, dans le cadre du programme annuel du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de faire don de 480 pots de miel issus de la collecte du Rucher Urbain, à l'association UNICEF DRÔME.

Le pot de miel de 250 grammes ayant une valeur unitaire de quatre euros (4,00 €), le don de la ville de Montélimar à l'association UNICEF DRÔME s'élève donc à la somme de mille neuf cent vingt euros (1 920,00 € TTC).

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** le don par la ville de Montélimar à l'association UNICEF DRÔME de 480 pots de miel issus du Rucher Urbain, d'une valeur unitaire de quatre euros (4,00€), soit une valeur globale de mille neuf cent vingt euros toutes taxes comprises (1 920,00 € TTC),

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,**

Ont signé les membres présents,

Suivent les signatures.

**POUR EXPEDITION CONFORME**

Fait en Mairie, le 22 décembre 2021

Pour le Maire, par délégation  
Le Conseiller municipal

Nicolas DELOLY

